

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

Service Accueil Périscolaire de Carling

La présente charte s'applique à l'ensemble des temps d'accueil périscolaire : accueil du matin, restauration scolaire, récréation méridienne et accueil du soir. Elle complète le Règlement Intérieur du service périscolaire, auquel elle est annexée. En cas de contradiction entre les deux documents, le Règlement Intérieur prévaut.

Le non-respect répété des engagements de la présente charte est susceptible de déclencher la procédure disciplinaire prévue à l'article 30 du Règlement Intérieur (avertissement écrit, suspension temporaire, exclusion définitive).

Avant le repas

- ✓ Je vais aux toilettes
- ✓ Je me lave les mains
- ✓ Je vais m'installer à table dans la salle de repas, sans courir
- ✓ J'attends que tous les enfants soient installés avant de débiter mon repas

Pendant le repas

- ✓ Je me tiens correctement à table
- ✓ Je goûte à tout
- ✓ Je ne joue pas avec la nourriture
- ✓ Je ne crie pas
- ✓ Je ne me lève pas sans autorisation
- ✓ Je respecte mes camarades
- ✓ Je respecte le personnel encadrant
- ✓ À la fin du repas, je range mes couverts
- ✓ J'attends d'avoir l'autorisation du personnel encadrant pour sortir de table, en silence et sans courir

Pendant la récréation

- ✓ Je joue sans brutalité
- ✓ Je respecte les consignes de sécurité données par le personnel encadrant
- ✓ Je range le matériel utilisé en fin de récréation
- ✓ Je me mets en rang calmement quand le personnel me le demande

À l'accueil du matin et du soir

- ✓ J'arrive calmement et je salue les animateurs
- ✓ Je range mes affaires à l'endroit prévu

- ✓ Je respecte les activités proposées et les règles du jeu
- ✓ Je ne quitte pas les locaux sans autorisation d'un animateur
- ✓ Je respecte le matériel mis à disposition
- ✓ Je parle à voix raisonnable et ne crie pas dans les locaux

Appareils numériques et enregistrements

- ✓ Je laisse mon téléphone, ma tablette ou toute montre connectée éteints et rangés pendant tous les temps d'accueil périscolaire
- ✓ Je ne filme pas, je ne photographie pas et je n'enregistre pas mes camarades ni le personnel
- ✓ Je ne diffuse aucune image ou vidéo prise dans les locaux périscolaires

Filmer ou photographier un autre enfant sans son accord est interdit et peut avoir des conséquences graves pour toi et ta famille. Si tu vois quelqu'un le faire, tu peux en parler à un animateur.

Respect mutuel — toujours, partout

- ✓ Je ne me moque pas de mes camarades
- ✓ Je n'exclus pas volontairement un camarade d'un jeu ou d'une activité
- ✓ Je n'insulte pas, je ne menace pas, je ne fais pas de gestes déplacés
- ✓ Si quelqu'un me blesse ou me fait du mal, j'en parle à un animateur
- ✓ Si je vois quelqu'un être maltraité, j'en parle à un animateur — c'est du courage, pas de la trahison

J'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on agisse avec moi.

MON ENGAGEMENT

J'ai lu et compris la présente charte. Je m'engage à en respecter les termes durant toute l'année scolaire 2026/2027, dans tous les temps d'accueil périscolaire.

Note aux parents : la signature de l'enfant a une valeur éducative et symbolique. Seule la signature des représentants légaux a une valeur contractuelle. Le maintien de l'inscription au service périscolaire vaut acceptation de la présente charte.

À Carling, le : jj/mm/aaaa

Représentants légaux

Nom : *Nom de famille*

Prénom : *Prénom*

Qualité : Père Mère Tuteur

Signature précédée de « lu et approuvé » :

Enfant

Nom : *Nom de famille*

Prénom : *Prénom*

Classe : *Ex. : CP, CE1...*

Signature (valeur symbolique et éducative) :